



BLASON :

Créé par Jean-Claude MOLINIER, héraldiste amateur et adopté par la municipalité le 7 mai 1999.

"De gueules, à une hache contournée d'or, mise en bande, accompagnée en chef de sept billettes du même, 4 et 3."

TOPONYMIE :

Nom d'origine latine "Ravinus", le lieu habité par le dénommé Ravinius.

RAVIGNY

EXPLICATIONS :

Les billettes et le gueules sont la reprise d'une partie du blason du seigneur de Vaucelles originaire de Ravigny. La reprise intégrale du blason de famille étant interdite pour les municipalités, il suffit de emprunter un ou plusieurs éléments.

La hache représente Julien qui a été décapité. Il est le saint patron de Ravigny. Elle est mise en bande pour indiquer que le village de Ravigny est dans un territoire vallonné.

Les ornements sont deux gerbes de blé d'or, mises en sautoir par la pointe et liées de gueules afin d'honorer l'activité agricole de la commune.

Le listel d'argent porte le nom de la commune en caractères majuscules de sable.

La couronne de tours dit que l'écu est celui d'une commune ; elle n'a rien à voir avec des fortifications.

PRÉCISIONS HÉRALDIQUES :

Les effets d'ombre sont obligatoires pour visualiser les reliefs des différents composants constituant le blason. Ils sont toujours dirigés de l'angle du chef dextre à la pointe senestre.

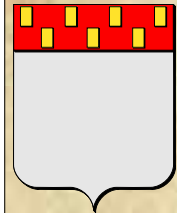
L'écu est le premier affecté par cet effet d'ombre puisqu'il correspond au bouclier que porte le récipiendaire, représenté notamment par la couronne et les ornements qui sont le premier plan.

Le gueules est le premier niveau de l'écu, appelé champ, un peu comme un plateau sur lequel vont se disposer les éléments qui doivent apparaître en relief ; c'est la raison de l'ombre sur la hache et les billettes.

La billette est un rectangle normalement posé dans le sens de la hauteur sauf cas qu'il faut préciser.

ARMES UTILISÉES :

Le blason de Ravigny a été réalisé en reprenant les armes de la famille de Vaucelles qui sont les suivantes :



HISTORIQUE HÉRALDIQUE :

La commune de Ravigny n'a jamais fait réaliser d'autres armoiries, respectant ainsi les règles héraldiques.